

M^{re} de TVA intracommunautaire Électricité de France - FR 03 552 081 317

Je trouve dans cette rubrique les différents modes de contact mis à ma disposition par Bleu Ciel d'EDF.

Ma référence client est nécessaire pour toutes mes opérations et contacts avec Bleu Ciel d'EDF.

Cette zone me permet de visualiser l'évolution de ma consommation d'électricité en kWh facture après facture. Les chiffres en gras correspondent aux consommations réelles, suite au passage du relevé. Les autres chiffres correspondent à des factures estimées.

Cette adresse correspond au lieu approvisionné en électricité par Bleu Ciel d'EDF. Elle peut être différente de mon adresse postale de facturation.

Cette zone me permet de visualiser le montant global de ma facture.

Cette zone m'informe si ma facture est basée sur une estimation de ma consommation ou sur ma consommation réelle, suite au passage du releveur.

- le montant facturé pour l'électricité en euros.
Ce montant contient :
 - mon abonnement
 - ma consommation
 - les taxes
- le montant de mes autres prestations
- le montant total TTC de ma facture

Cette mention m'indique la part en % des différentes sources d'énergies qui composent l'électricité EDF : nucléaire, énergies renouvelables, charbon, gaz, fioul et autres.

Mon mode de paiement

Je retrouve dans cette zone :

- le coupon du Titre Interbancaire de Paiement (TIP), si je n'ai pas encore choisi un mode de paiement spécifique,
- ou un avis de prélèvement automatique mentionnant mes coordonnées bancaires si j'ai choisi de payer par Prélèvement Automatique.

Réf. Point de livraison : 214 903038622 20

Réf. Point de livraison : 214 903038622 20

EDF SA au capital de 911 085 568, siège social 22-30 av de Wagram Paris 8ème

E013

N° de TVA Intracommunautaire Electricité de France : FR 03 552 081 317

Electricité de France RCS Paris 8552 081 317

54,02 €

16

- les taxes locales comprennent la taxe municipale et la taxe départementale. Elles ne s'appliquent que pour l'électricité et sont prélevées pour le compte des collectivités locales (communes et départements). Pour une mise à disposition inférieure ou égale à 36 KW ces taxes s'appliquent sur 80 % du montant HT de mon abonnement et de ma consommation électrique,
- la TVA est appliquée sur mon abonnement et la CTA, sur mes consommations, sur les prestations et les taxes locales électricité. Si je réside en métropole, elle s'applique à 5,5 % sur le montant de l'abonnement, de la CTA et des taxes locales associées et à 19,6 % sur le montant de la consommation et des taxes correspondantes, ainsi que sur la CSPE,
- les Caractéristiques de mon tarif indiquent ma catégorie tarifaire et mon type d'abonnement.